

La moyenne montagne européenne, approche d'un concept-problème à partir de l'exemple français

Lucie BETTINGER*
Serge ORMAUX**

Introduction

La question des espaces montagnards interpelle fortement les géographes ; plus que toute autre elle pose des problèmes situés au cœur même de leur discipline, comme ceux des relations entre contraintes naturelles et peuplement, entre accessibilité et développement, ou encore entre représentations et gouvernance. Un peu partout dans le monde, de vastes étendues sont concernées, et par ailleurs, les préoccupations actuelles en matière de gestion écologique et de développement durable devraient conférer à ces espaces une importance particulière : à la fois conservatoires d'écosystèmes, de paysages et de civilisations, les montagnes du monde méritent de devenir un objet de connaissance à part entière.

Parmi les massifs que se partagent les latitudes tempérées, il en est qui, plus que d'autres, apparaissent comme les parents pauvres de l'analyse et de la décision, ce sont les massifs de moyenne montagne, autrement dit des montagnes sans gloire et sans auréole. Si les chaînes aux reliefs hardis et aux altitudes porteuses de neige et de glace ont pu faire vibrer les imaginaires à travers l'alpinisme et la quête du dépassement de soi, si elles ont pu être porteuses d'une forme hautement rentable de mise en valeur à travers le ski alpin, les moyennes montagnes, quant à elles, n'ont souvent éveillé qu'un intérêt d'estime. C'est précisément le statut de ces espaces que nous aborderons dans cet article :

* Laboratoire ThéMA, Université de Franche-Comté – CNRS.

** Laboratoire ThéMA, Université de Franche-Comté – CNRS.

leur statut conceptuel, mais aussi leur place dans les problématiques de gestion de l'espace. *In fine*, nous présenterons les résultats d'une recherche portant sur la fermeture des paysages, phénomène lié à l'extension forestière dans des espaces auparavant « ouverts ». Cette étude nous permettra de comparer les dynamiques forestières à l'œuvre dans deux parcs naturels régionaux : sont-elles le signe d'un processus généralisé à l'échelle des massifs, ou le fait de problématiques plus localisées ? Les résultats permettront d'engager la discussion sur cette « communauté » de problèmes censée unifier l'« étage » de la moyenne montagne.

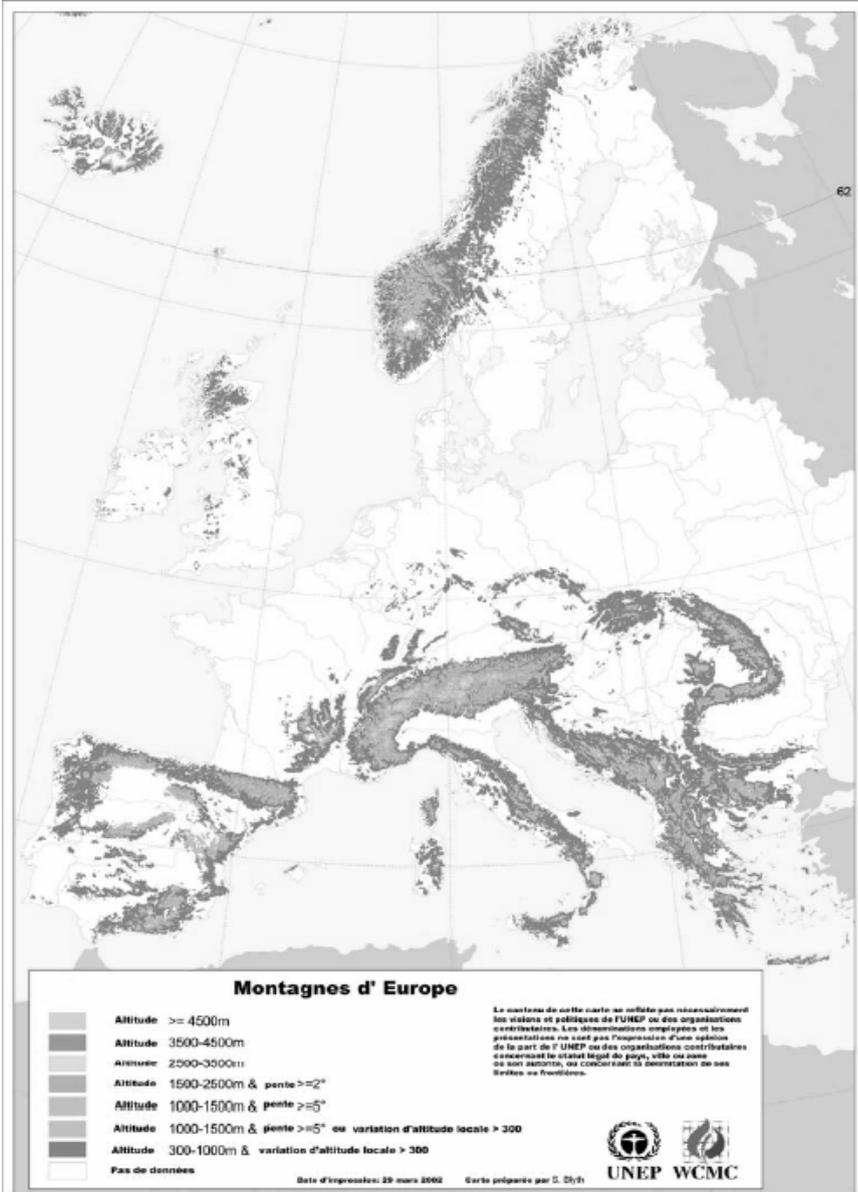
I. La montagne en Europe

Les logiques de peuplement montrent que l'occupation humaine de la montagne est un phénomène ancien au Maghreb et que les densités y sont fréquemment supérieures à celles de la plaine voisine. La montagne européenne, elle, ne répond pas à une telle « loi » de peuplement.

1. Les montagnes européennes

Les montagnes européennes sont confrontées à une sorte de paradoxe : ce sont des zones présentant de grandes réserves d'espace et de ressources, mais qui, du fait de certaines contraintes et de leurs héritages socio-économiques, sont fréquemment pensées comme inaptées à accueillir de nouvelles activités. Il faut exclure de ce raisonnement la haute montagne européenne aménagée pour le tourisme de sport d'hiver, autrement dit presque exclusivement la haute montagne alpine, car dans ce cas précis, on est au contraire en présence d'espaces fortement exploités. Mais les montagnes européennes ne se résument pas à ces espaces développés sur un mode urbain et particulièrement sollicités et pratiqués.

Figure 1 : Les montagnes en Europe : une dominante de montagnes « moyennes »



En grande majorité (fig. 1), elles sont à ranger dans ce qu'on pourrait appeler la « moyenne montagne », autrement dit des espaces situés à une altitude moyenne. Dans ces régions, les contraintes ne résident plus directement dans les caractéristiques physiques (climat, altitude, pente), car celles-ci peuvent être dépassées grâce à des politiques d'aménagement adaptées. Le système de contrainte s'est fait moins absolu et plus contextuel : ce sont tout à la fois les faibles densités de population, les difficultés d'accès, l'éloignement des centres urbains qui deviennent les facteurs limitant le développement. En-deçà d'un certain seuil de population, il est difficile de gérer un territoire dans la perspective de subvenir aux besoins en services des habitants et à son développement ; ainsi parle-t-on souvent des moyennes montagnes comme d'espaces « à faibles densités ». Mais c'est sans compter la diversité de ces espaces, qui couvrent « des étendues considérables, au total un quart, voire un tiers de l'espace ouest-européen, ce qui, dans cette partie du monde densément occupée, représente un enjeu territorial de grande ampleur... »¹ : il existe en Europe des montagnes moyennes plus ou moins peuplées, plus ou moins attractives, plus ou moins centrales ou périphériques².

2. L'Union Européenne et la montagne

Pour autant, cet espace est-il reconnu comme porteur d'enjeux au niveau européen ? Quel statut se voit-il accorder par la politique de l'Union Européenne ? Le considère-t-on comme un espace de développement potentiel pour l'Union ? Aujourd'hui l'Europe s'agrandit et intègre de nouveaux pays, dont la superficie des territoires de montagne, notamment en Roumanie et en Bulgarie, s'ajoute à des espaces aux étendues déjà non négligeables. A l'heure de la redéfinition des aides au développement régional³, la question fait donc débat, de savoir si, un jour, la spécificité des territoires de montagne en général, et de la

¹ Mignon, C., « Les moyennes montagnes européennes, premier état des lieux », in CERAMAC, *Moyennes montagnes européennes. Nouvelles fonctions, nouvelles gestions de l'espace rural*. Pôle « Gestion des Territoires Ruraux Sensibles », *Actes du colloque de Clermont-Ferrand*, 27-30 avril 1998, 646 p., pp. 403-416.

² Rieutort, L., « Les moyennes montagnes d'Europe occidentale : affaiblissement ou réadaptation des campagnes ? », in *Noroi*, *Crises et mutations agricoles et rurales*, n°173, janvier-mars 1997.

³ Commission des Communautés européennes, *De nouvelles perspectives pour le développement rural de l'UE, Fact Sheet*, Communautés Européennes, Direction générale de l'agriculture de la Commission européenne : développement rural, 2006 [en ligne]. http://europa.eu.int/comm/agriculture/rur/index_fr.html.

moyenne montagne en particulier, sera reconnue par les politiques européennes.

Il est éclairant de constater l'évolution de ces politiques vis-à-vis des espaces de montagne. Les profils majoritairement ruraux de ces territoires ont longtemps restreint la politique de la montagne à celle de l'agriculture et des aides allouées aux exploitants dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC), pour surmonter les « handicaps naturels et géographiques permanents ». Toutefois, si la reconnaissance de ces handicaps a permis de prendre conscience de la difficulté supplémentaire à laquelle doit faire face la fonction agricole en zone de montagne, elle n'a en revanche jamais conféré à ces régions une spécificité reconnue officiellement comme telle. Or, le débat sur la cohésion territoriale qui a émergé récemment a donné lieu à la publication d'un *Livre vert*⁴ dans lequel le Comité des régions a formulé la demande de la « mise en place par l'Union Européenne d'une véritable politique européenne intégrée en faveur de l'ensemble des massifs de montagne, en respectant leur diversité »⁵. Cette revendication est donc aujourd'hui d'actualité.

II. La moyenne montagne, une montagne « à part » ?

On le voit, le sort de la montagne est actuellement en débat dans les politiques territoriales européennes. Scientifiquement parlant, le terme même de montagne ne renvoie pas toujours aux mêmes définitions. Comment alors oser imaginer discuter de celui de la « moyenne » montagne ?

1. Eléments pour l'épistémologie du concept de « moyenne montagne »

Selon B. Debarbieux, c'est par un esprit de convention propre à la communauté scientifique que l'accord sur le terme de "montagne" s'opère, plus ou moins facilement. Ainsi « à défaut de parvenir à concevoir un type unifiant de diversité constatée empiriquement, la méthode géographique a privilégié les typologies. Plusieurs sont bien connues, comme la distinction entre hautes et moyennes montagnes, tant elles ont été diffusées par l'enseignement, et, pour certaines, fortement critiquées comme la distinction entre montagnes dites "jeunes" ou

⁴ Commission des Communautés européennes, *Livre vert sur la cohésion territoriale : faire de la diversité territoriale un atout*, Bruxelles, 2008, 14 p.

⁵ Comité des régions, « Pour un livre vert : vers une politique de la montagne de l'Union Européenne : une vision européenne des massifs montagneux », in *Avis d'initiative du Comité des régions*, Journal Officiel de l'Union Européenne, (2008/C 257/07), 2007.

"de formation récente" et montagnes dites "vieilles" ou "anciennes"»⁶. Or, le thème de la moyenne montagne est assez peu évoqué dans la littérature scientifique. Il sera donc utile de se demander sur quels critères repose la définition de la moyenne montagne, et comment les géographes ont réfléchi à la construction de ce modèle conceptuel, tant cette « catégorie » de la montagne semble floue et difficile à cerner.

1.1. La moyenne montagne ou les moyennes montagnes ?

Sans rappeler tout l'historique de la notion dans la production géographique, il faut noter que, dès le départ, ce sont « les ambiguïtés du concept »⁷ qui le caractérisent. « D'une façon générale, les géographes français jusque dans les années 1960 ne prêtent à la notion de moyenne montagne qu'une attention discrète », et il est intéressant de noter qu'ils semblent en réalité absorbés par le modèle que constituent les Alpes, ce que confirme R. Blanchard : « En pensant aux montagnes, nous évoquons avant tout, impérieusement, les Alpes⁸ ». Ceci n'est pas sans conséquence sur la manière dont est appréhendée la partie inférieure des massifs. Un passage d'A. Fel évoque les moyennes montagnes de la périphérie du Massif central en ces termes : « Ce sont des régions pas vraiment montagnardes ; elles appartiennent plutôt à la moyenne montagne ». Autrement dit, les hauteurs situées en-dessous des limites supérieures de la forêt ne seraient pas de "vraies" montagnes (fig.2). S'agit-il alors de s'en tenir simplement à l'altitude, ce qui implique la reconnaissance d'un "étage" de la moyenne montagne, y compris dans les massifs à fortes altitudes sommitales ? Ou doit-on réserver le terme aux massifs montagneux d'altitude faible ou moyenne ?

⁶ Debarbieux, B., *La Montagne : un objet géographique ?*, in Veyret Y. (coord.), *Les montagnes, discours et enjeux géographiques*, Paris, Dossier des Images Economiques du Monde, SEDES, 2001.

⁷ Diry, J-P., *La notion de "moyennes montagnes"* in Bordessoule, E. (dir.), *Les montagnes*, Nantes, Ed. du temps, 2003.

⁸ Blanchard, R., Introduction à Blache, J., *L'homme et la montagne*, Paris, Gallimard, 1934, 192 p.

Figure 2 : Les Alpes, une « haute » montagne ?⁹



1.2. Des origines...

« Les tentatives de clarification ne sont pas toujours couronnées de succès »¹⁰. La moyenne montagne est tour à tour distinguée de la haute montagne selon l'altitude et la vigueur du relief (Baulig, 1956), ou encore façonnée par le ruissellement et « portant la haute montagne » (Galibert, 1965). Elle serait donc « un étage altitudinal dont les limites varient selon la latitude et les zones climatiques ». Plus tard, P. George, dans son *Dictionnaire de la Géographie* (1970), considère la moyenne montagne comme étant « entièrement déneigée l'été (en dehors des zones polaires) et où le modelé glaciaire hérité reste peu apparent, sans crêtes alpines notamment ». Mais ces critères ponctuels sont souvent le fruit de la

⁹ PLM. Saint-Gervais-les-Bains "au pied du Mont-Blanc", 1925, TORY Edition CIPE, Paris - 109x61, 5cm - "La montagne s'affiche", p.219.

¹⁰ Diry, J.-P., *op. cit*, 2002.

réflexion d'un auteur, et n'enrichissent pas toujours une définition unique. P. Birot (1965) y ajoutera l'ampleur des dénivellations et la forme des versants, deux variables privilégiées dans son analyse, mais pour lesquels J.-P. Diry souligne « qu'aucune altitude n'est évoquée et que ni l'étagement ni la morphologie climatique ne sont pris en compte¹¹ ». Aussi, plutôt qu'à des valeurs-seuils, les essais de définition plus tardifs de la moyenne montagne font référence, comme c'est le cas chez A. Reffay, à des zonages globaux : « Il s'agit d'une notion complexe pouvant s'appliquer soit à la tranche d'altitudes intermédiaires d'un quelconque massif montagneux, soit à des montagnes d'élévation modeste » ; d'où une distinction entre "la" moyenne montagne, qui est donc un étage, et "les" moyennes montagnes, qui sont des ensembles de relief, donc des massifs montagneux pris dans leur globalité.

1.3. ...aux fondements du concept de "moyenne montagne"

Pour résumer le débat, on peut finalement s'employer à éliminer les facteurs qui ne sont pas déterminants pour la définition du concept. D'abord, « assimiler la moyenne montagne aux seuls massifs anciens ne dépassant pas une certaine altitude (1500-2000 mètres) [...] est une conception trop restrictive. Plus que la structure, c'est le relief qui est à prendre en considération, ce qui suppose une morphologie et un matériau géologique très divers¹² ». D'un point de vue géologique donc, il n'y a pas de condition qui s'impose à la dénomination de moyenne montagne. En revanche, « si la moyenne montagne se définit simplement par l'altitude et correspond à un ou plusieurs étages biogéographiques, de nombreuses questions se posent. Les exemples proposés sont en général européens, et la plupart des auteurs s'accordent pour une limite aux alentours de 1800-2000 m : en deçà, la moyenne montagne, au-delà, la haute montagne ». Mais cette conception ne peut être tenue car « elle élimine deux éléments fondamentaux indispensables à toute géographie des montagnes : les effets de domination et les organisations territoriales complexes nées de l'utilisation de l'étagement biogéographique par les sociétés paysannes ». Ainsi à l'altitude se combine le critère de la mise en valeur humaine, lui-même indissociable du rapport de domination existant entre les étages de la montagne. En conclusion, J.-P. Diry souligne que « dans un massif, la distinction entre moyenne montagne et haute montagne ne se justifie que si les étages biogéographiques présentent une mise en valeur spécifique, avec des systèmes socio-spatiaux qui, en quelque sorte, se superposent en

¹¹ *Idem.*

¹² *Idem.*

altitude [...] ». De ce fait, en règle générale, il sera préférable de réserver ce concept à un certain volume montagneux, une chaîne, ou un massif dans son ensemble.

2. Une quête de reconnaissance...

Il est donc possible de construire une définition de ce concept flou. Néanmoins, dans la pratique, l'utilisation du terme de « moyenne montagne » ne renvoie pas toujours à un signifiant bien défini. Ni plaine, ni montagne au sens noble du terme, parfois qualifiée de « presque-montagne » ou « plus tout à fait montagne »¹³, la moyenne montagne se situe dans un entre-deux spatial et conceptuel qui a longtemps peiné à trouver une place dans l'imaginaire. L'image qu'elle laisse, ancrée dans les représentations des sociétés européennes, renvoie à la montagne « moyenne », autrement dit celle qui n'est guère attractive. Souffrirait-elle d'un *a priori* lié à l'utilisation du qualificatif "moyen", pour signifier des paysages qui seraient moins remarquables et des sites moins grandioses que ceux de la haute montagne (fig.3) ? Est-ce davantage son histoire socio-économique qui lui confère cette image ?

¹³ Duvillard S., Fauvel C., Lajarge R., Sgard A., « La moyenne montagne n'est plus ce qu'elle était. Le massif de Chartreuse face à la pression urbaine », Colloque *Héritages et trajectoires en Europe*, Montpellier, septembre 2007. *Actes à paraître*.

Figure 3 : Les massifs des Vosges (France) et du Pélion (Grèce) : des paysages banals ? (clichés : Lucie Bettinger, août 2008)



Traditionnellement voués au pastoralisme, à la forêt et à l'agriculture, certains espaces de moyenne montagne ont été malmenés à la suite d'un exode rural et d'un manque de renouvellement démographique qui a entraîné leur déclin. Dans certains massifs européens, les « terres d'abandon¹⁴ » se sont inscrites dans ce cercle vicieux où « l'agriculture des hautes terres est en grande partie victime de l'économie de marché : les coûts de production, majorés par le milieu naturel, sont amplifiés par des structures agraires souvent trop étriquées, si bien que l'avantage

¹⁴ Estienne, P., *Terres d'abandon ? La population des montagnes françaises : hier, aujourd'hui, demain*, Thèse de géographie, Université de Clermont-Ferrand II, Publications de l'Institut d'Etudes du Massif Central, 1988, 288 p.

comparatif s'établit toujours en faveur des bas-pays. Il en résulte que les terres libérées lors des successions des chefs d'exploitations ne sont pas toujours reprises, d'où les progrès de la friche et de la forêt¹⁵». Dans d'autres cas, comme dans les vallées vosgiennes, ce sont les activités industrielles qui ont subi de plein fouet la concurrence de pays de production à moindre coût ; dans d'autres encore, « le développement touristique est limité par la fréquence des paysages banals, en quelque sorte trop "moyens" pour attirer une clientèle avide d'exceptionnel [...]»¹⁶. Même s'il ne s'est pas généralisé partout, ce déclin historique a donc certainement contribué à façonner une image péjorative de ces espaces de moyenne montagne.

Mais c'est à travers sa création par le discours que H. Gumuchian situe l'émergence de la moyenne montagne. Selon lui « le discours contribue à la production d'espace », et « l'aménagement de la montagne française constitue un champ particulièrement démonstratif à cet égard : l'apparition de nouveaux espaces s'accompagne de la production de discours spécifiques émanant des acteurs politiques, administratifs ou économiques¹⁷». Aussi voit-il s'élaborer depuis cinquante ans un nouveau statut de l'espace montagnard, qui d'espace de vie quotidienne devient espace de récréation, ce qui se traduit au niveau politique par l'aménagement successif de deux zones altitudinales différentes : la "haute" puis la "moyenne" montagne. De ce fait, « on constate l'émergence progressive durant les deux dernières décennies, puis l'affirmation au cours des années les plus récentes, de la notion de "moyenne montagne". Dans le discours des aménageurs, dans celui des divers responsables, des élus et même dans celui des médias, cette expression est devenue omniprésente : notion parée de toutes les vertus, elle est censée faire référence à un espace humanisé, d'altitude modérée, domaine de l'habitat permanent encore fonctionnel et à vocation agricole ; c'est avant tout le monde du village, de l'homme en accord avec son milieu, d'une nature aux formes douces, hospitalières et domestiques » (fig.4).

¹⁵ Diry, J.-P., *op. cit.*

¹⁶ *Idem.*

¹⁷ Gumuchian, H., *Représentations et Aménagement du territoire*, Paris, Anthropos, Economica, 1991, 135 p.

Figure 4 : Le modèle nostalgique, ou la montagne/campagne réinventée¹⁸



Pour lui, « ce discours sur la "moyenne montagne" a largement participé à la création d'un espace spécifique », qui, chargé d'une part des valeurs propres à la montagne en général, et d'autre part, de celles liées à la campagne et au monde rural, est alors entré dans le champ de la consommation comme produit touristique. La moyenne montagne apparaît dès lors comme un espace de montagne à part entière, institué *a posteriori* par le discours sur des espaces qu'il fallait valoriser par l'aménagement et donc identifier. Cette volonté a fini par ancrer une certaine image de ces espaces dans l'imaginaire collectif, créant par là même une nouvelle catégorie spatiale qui fait sens.

3. Pour des espaces aux profils diversifiés

Depuis lors, la plupart de ces espaces ont su tirer profit de l'une ou l'autre de leurs vocations agricoles, industrielles ou touristiques, pour se développer de manière originale. Leur atout réside dans leur patrimoine et leurs savoir-faire, puisque c'est là ce que recherchent de plus en plus de citadins en mal de typicité et de grand air. Aussi, la construction d'une AOC¹⁹ fromagère comme celle du comté passe-t-elle par la valorisation des savoir-faire, des structures socio-économiques originales traditionnelles (ici la forme coopérative), et des paysages (les pré-bois jurassiens). Cet exemple de valorisation d'un territoire à travers une

¹⁸ Giusepelli, E., « Les représentations sociales du paysage comme outils de connaissance préalable à l'action », in *Gérer les paysages de montagne pour un développement concerté et durable*, Florac, 6-7 novembre 2002, disponible sur www.cybergeu.eu.

¹⁹ Appellation d'origine contrôlée.

filière agricole, celui du Jura, permet d'avoir une idée plus précise de ce que peut être la recherche d'une identité territoriale en moyenne montagne. Cette orientation vers la production de qualité est souvent indissociable de l'entretien et de la valorisation des paysages, du fait du lien produit-paysage qui s'opère dans les dispositifs marketing des produits labellisés. Car « consommer le produit c'est aussi communier avec une tradition, des savoir-faire et un paysage²⁰ ».

Cette option de développement n'est pas la seule possible, même si elle est récurrente. Elle se conjugue aisément, de fait, avec le développement d'un "tourisme vert", qui tire parti des caractéristiques paysagères et montagnardes pour trouver un terreau favorable à son extension (pratiques sportives de moyenne montagne, paysages, patrimoine des villages, accueil à la ferme, etc.). « Cette image joue sur une alliance étroite entre marque humaine et nature préservée et elle se résume à travers les paysages qui sont alors mis en avant : formes douces de la montagne forestière, vallons défrichés, vieux villages et hameaux²¹ ». Est-ce finalement à cette image que l'on doit l'attractivité renouvelée de la moyenne montagne ? Car au même titre que les espaces ruraux en général, au gré de l'évolution des pratiques spatiales et des modes d'habiter, elle attire de nouvelles populations et de nouvelles activités²². Dans la Chartreuse, prise en tenaille entre Grenoble et Chambéry, « la moyenne montagne n'est plus ce qu'elle était²³ », signe que les activités résidentielles ont bouleversé l'économie rurale. Ce renouveau n'est d'ailleurs pas sans modifier profondément les usages et les paysages, parfois même aux dépens de la typicité montagnarde qui fait pourtant son attrait.

D'abord construite en négatif au modèle alpin du « sublime », puis devenant le gage d'une qualité de vie renouvelée, la moyenne montagne a fini par se tailler une image et une place à sa mesure. Les représentations inhérentes à cet espace sont donc bien loin de celles qui font référence à la haute montagne, d'où le sentiment que la distinction entre les deux étages est pertinente si l'on veut pouvoir appréhender les problématiques

²⁰ Ormaux, S., « Terroirs, systèmes territoriaux et paysages - L'exemple des moyennes montagnes de l'Est central (France) », in *CERAMAC, Moyennes montagnes européennes. Nouvelles fonctions, nouvelles gestions de l'espace rural*. Pôle « Gestion des Territoires Ruraux Sensibles », *Actes du colloque de Clermont-Ferrand*, 27-30 avril 1998, 646 p., pp. 403-416.

²¹ Duvillard, S. ; Fauvel, C., *et al.*, *op. cit.*

²² Cognard, F., « Reprise démographique et nouvelles populations dans les moyennes montagnes françaises, Repopulation et mobilités rurales », in *Espace, populations, sociétés*, Villeneuve d'Ascq, 1-2, 2001.

²³ Duvillard, S. ; Fauvel C., *et al.*, *op. cit.*

de gestion de ces espaces de manière différenciée. Parmi celles-ci, la « fermeture » des paysages constitue aujourd'hui une problématique forte de l'aménagement des territoires. Ce phénomène, marqueur spatial de la déprise agricole²⁴ se révèle-t-il être une problématique commune à ces espaces ? En comparant les dynamiques forestières à l'œuvre dans deux parcs naturels régionaux, nous tenterons de questionner cette évolution et les enjeux qu'elle soulève pour les territoires de moyenne montagne.

III. La fermeture des paysages, une problématique inhérente à la moyenne montagne ?

La fermeture des paysages n'est pas l'apanage des espaces d'altitude²⁵, et pourtant nombre de travaux qui traitent du phénomène prennent pour cadre d'étude des espaces de moyenne montagne²⁶.

1. Déprise agricole et fermeture des paysages

La fermeture des paysages se caractérise par une extension de la couverture spatiale des ligneux (friche basse, puis haute, broussailles, bois ou forêt), qui se traduit dans le paysage et qui peut avoir des conséquences en termes de visibilité. L'apparition de ce phénomène paysager doit beaucoup aux conditions socio-économiques qui ont prévalu pendant ces derniers siècles. Sous l'impact des mutations de l'agriculture, de nombreux espaces ne correspondant plus au canon de l'agriculture intensive ont été soit entretenus dans une logique plus extensive, soit délaissés²⁷. En montagne, le phénomène de la pente, combiné à une saison végétative plus courte et à une mécanisation plus difficile qu'en plaine, a rendu ces espaces agricoles encore moins rentables, et a favorisé l'installation d'une végétation de reconquête suite à l'abandon des pratiques agricoles.

²⁴ Josselin, D., *La déprise agricole en zone de montagne. Vers un outil d'aide à la modélisation spatiale couplant système d'indiction et d'information géographique*. Thèse de géographie, Université scientifique, technologique et médicale, Grenoble, 1995.

²⁵ Germaine, M.-A. ; Puissant, A., « Extraction d'indices paysagers et analyse quantitative des paysages de « vallées ordinaires » à partir de données images : L'exemple de la Seulles (Calvados, France) » in *Cybergeo : European Journal of Geography*, 2008. Disponible sur internet : <<http://cybergeo.revues.org/19123>>.

²⁶ Labrue, C., *L'enfermement de l'habitat par la forêt. Exemples du Plateau de Millevaches, des Maures et des Vosges du Nord*, Thèse de géographie, Université de Limoges, 2009.

²⁷ Bettinger, L., « La fermeture des paysages : un phénomène aux dimensions multiples, un défi pour les parcs naturels régionaux francs-comtois », in *Prix A'Doc de la jeune recherche en Franche-Comté*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2012. *Article soumis*.

Mais l'expansion incontrôlée de la friche qui s'apparentait, dans les années 1980, à une véritable menace²⁸ ne s'est pas propagée à l'ensemble des hautes terres. La fermeture des paysages ne semble pas être une évolution paysagère incontournable ni irrémédiable : elle a fait - et continue de faire - l'objet d'approches qui se sont traduites dans les politiques publiques par des actions de « maintien des paysages ouverts²⁹ ». Cependant, cette évolution mérite d'être mesurée selon des méthodes rigoureuses et reproductibles, afin de parvenir à un bilan des dynamiques de fermeture et d'évaluer si l'étendue du phénomène est comparable dans différents espaces de moyenne montagne.

2. Bilan de la fermeture dans deux parcs naturels régionaux de moyenne montagne en France

Les parcs naturels régionaux sont des terrains de choix pour l'étude des évolutions paysagères, étant donné leurs prérogatives de gestion de la multifonctionnalité des paysages ruraux. Nous avons choisi de prendre pour exemple la Chartreuse (Préalpes) et le Haut-Jura (Jura) : appartenant à des massifs différents, on peut se demander si leurs dynamiques paysagères sont comparables ou si, au vu de leurs situations respectives sur le territoire français, elles se singularisent (fig.5).

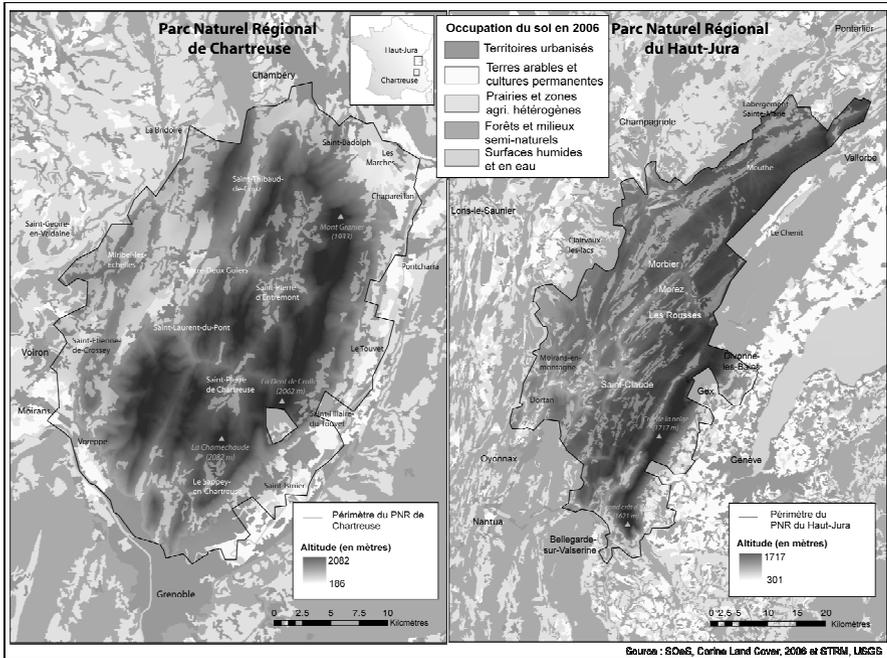
Le parc de la Chartreuse se situe dans les Préalpes. D'une superficie de 878 km², il culmine à 2082 mètres à la Chamechaude. Il se caractérise par des paysages où se côtoient profondes forêts et hautes falaises calcaires. Les parties sommitales abritent une mosaïque de pelouses, de forêts d'épicéas et de landes. Ce territoire rural s'insère dans une vallée très urbanisée : ses villes-portes principales sont Grenoble au sud, Chambéry au nord et Voiron à l'ouest. Cette situation lui confère un profil spécifique : il est très marqué par la périurbanisation.

Le parc du Haut-Jura, plus au nord, se situe à la frontière franco-suisse, à cheval sur les régions Franche-Comté et Rhône-Alpes, au cœur du Massif du Jura. Il s'étend sur plus de 1800 km² et culmine à 1717 mètres au Crêt de la Neige. Il se caractérise par des paysages de crêts et de combes qui associent les pâturages et les forêts de conifères (épicéas et sapins) ou les futaies mixtes (hêtres), en formant les prés-bois, formations semi-ouvertes typiques du modèle sylvo-pastoral jurassien. C'est un territoire plus rural que le parc de la Chartreuse : ses abords immédiats sont peu urbanisés, à l'exception de la proximité de l'agglomération genevoise au sud-est.

²⁸ Fottorino, É., *La France en friche*, Paris, Lieu Commun, 1989, 208 p.

²⁹ Parc Naturel Régional du Haut-Jura, *Projet de Charte – Horizon 2010-2022*, 2010, 206 p.

Figure 5 : Les parcs naturels régionaux de la Chartreuse et du Haut-Jura en 2006 : relief et occupation du sol



Pour réaliser cette étude diachronique des dynamiques paysagères³⁰, nous avons choisi d'utiliser la base de données Corine Land Cover³¹, base qui permet de spatialiser les évolutions observées. En dépit d'une résolution spatiale faible (seuil de cartographie minimale de 25 ha), elle présente une précision thématique intéressante pour l'étude de la fermeture à l'échelle des massifs puisqu'elle distingue différents stades d'évolution des espaces ouverts vers la fermeture, en passant par deux stades de friche, précoce et avancée. Un état des lieux des dynamiques de l'occupation du sol a donc été réalisé³² à deux dates : 1992 et 2006 sur les territoires des parcs naturels régionaux du Haut-Jura et de la Chartreuse.

Les dynamiques à l'œuvre entre 1992 et 2006 sont mises en évidence par le biais d'une matrice présentant les trajectoires de l'occupation du

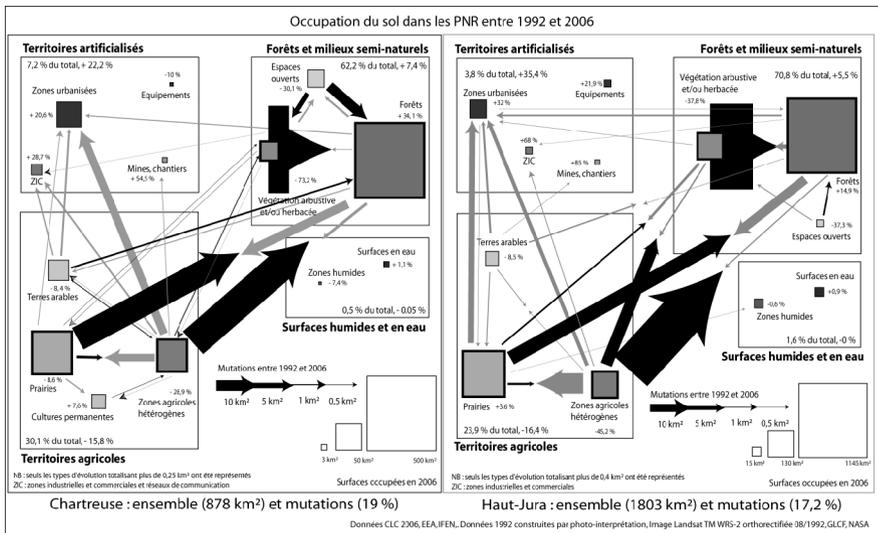
³⁰ Pour un détail de la méthode de production des données : Bettinger L., 2012, *op. cit.*

³¹ Institut Français de l'Environnement, Agence Européenne de l'Environnement.

³² Bettinger, L., Tourneux F-P., « Mesurer la fermeture des paysages en moyenne montagne. Recherche d'indices sur le Haut-Jura », *Actes des 10èmes Rencontres de TheoQuant*, 23-25 février 2011, Université de Franche-Comté. *Article soumis*

sol (fig.6). Les stocks³³, qui indiquent les surfaces occupées en 2006, montrent bien les similitudes et les différences entre les deux parcs : tous deux sont très forestiers, et les prairies constituent le principal pendant à ces paysages fermés ; en revanche, la Chartreuse est davantage urbanisée, elle offre des paysages marqués par une agriculture semi-intensive dans l'avant-pays, et par des espaces ouverts en altitude. Pour autant, en dépit de ces contrastes, les parcs présentent des dynamiques d'occupation du sol comparables (fig.6) : si on raisonne en valeurs relatives, les flux³⁴ se retrouvent dans des directions équivalentes et des proportions proches d'un parc à l'autre.

Figure 6 : Permanences et mutations de l'occupation du sol entre 1992 et 2006



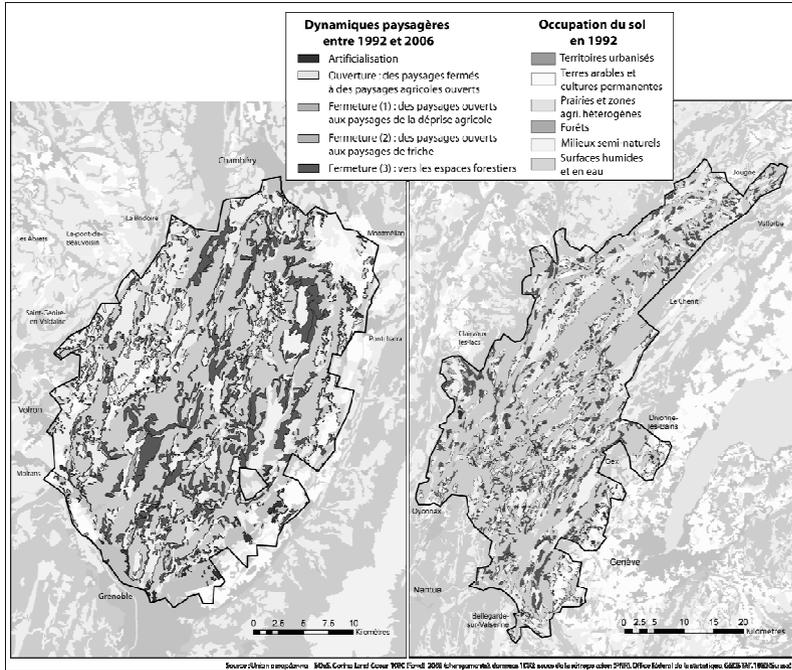
³³ Carrés représentant les surfaces qui n'ont pas évolué sur la période.

³⁴ Flèches qui représentent le passage d'un type d'occupation du sol à un autre.

Le principal changement d'occupation du sol concerne au premier chef la fermeture des paysages, puisqu'il s'agit de la conversion massive des espaces de « végétation arbustive et/ou herbacée » en « forêt », ce qui traduit le passage d'un stade de friche avancée à la forêt. Les deuxième et troisième postes de mutations concernent la transformation des « zones agricoles hétérogènes » et des « prairies » en « forêt » : c'est également le signe d'une fermeture des espaces, encore plus rapide, puisqu'elle « saute » l'étape de la friche avancée. Une période de 14 ans suffit donc pour voir des espaces encore ouverts se fermer complètement. Enfin, un troisième type d'évolution s'affirme dans les deux parcs : l'artificialisation des territoires agricoles, dynamique relativement forte si on considère le caractère montagnard et rural des parcs. Cette dernière constitue, avec la fermeture des paysages, une des thématiques d'actions prioritaires des parcs, qui cherchent à concilier développement économique et préservation du cadre de vie paysager, notamment du patrimoine bâti.

Ces dynamiques paysagères ont été cartographiées. Pour rendre compte d'états différenciés du paysage, on a distingué les dynamiques de fermeture menant aux trois stades de conquête forestière: celle qui mène à la déprise agricole, à la friche, puis au boisement (fig. 7).

Figure 7 : Localisation des principales dynamiques paysagères de 1992 à 2006



On le voit sur ces cartes, la dynamique de reconquête forestière des espaces auparavant ouverts par l'agriculture se retrouve aussi bien dans les Préalpes que dans le Jura. L'étude de l'occupation du sol dans le parc des Ballons des Vosges a mené au même constat³⁵. La moyenne montagne serait-elle alors le terrain d'élection de la reconquête forestière ? Sans préjuger d'un quelconque déterminisme spatial, on peut néanmoins rappeler que les conditions historiques de la mise en valeur de ces espaces ont opéré un tournant qui n'est sans doute pas sans conséquences sur l'aspect de l'occupation du sol aujourd'hui. La baisse quasi-constante du nombre d'exploitants en montagne explique en partie cette évolution, même si elle touche les massifs de manière inégale³⁶. Cette situation d'extension forestière n'est pas, en soi, néfaste ; mais elle soulève le débat des problématiques communes aux moyennes montagnes en France.

³⁵ Bettinger, L., 2012 : *op. cit.*

³⁶ Statistiques disponibles en ligne sur www.montagne.territoire.gouv.fr pour chacun des massifs français.

3. Les enjeux de la fermeture des paysages en moyenne montagne

Certaines interrogations liées à l'avenir des paysages et de la qualité de vie se font jour partout où le phénomène apparaît car il pose, en des termes différents, la question des représentations territoriales. Pour ces espaces auparavant peu tournés vers l'extérieur, la fermeture du paysage est déterminante car les activités touristiques jouent un rôle de plus en plus important dans l'économie locale, et comme dans tout espace pratiqué, ou visité, l'image que le territoire laisse au visiteur est décisive. L'enjeu lié à l'effacement des paysages hérités du passé et à leur banalisation par la friche, qui brouille le paysage, est donc d'autant plus grand que ces espaces dépendent étroitement de l'image d'un terroir tenu et entretenu. Or c'est justement là où l'image participe de cette construction identitaire que « la fermeture du paysage est particulièrement préoccupante, dans les zones de montagne où le tourisme estival est lié aux paysages de terroirs »³⁷. Etant admis que le paysage, en Europe, représente une « ressource favorable à l'activité économique »³⁸, on peut donc affirmer que la fermeture des paysages peut avoir des conséquences - plus ou moins - directes sur l'équilibre économique des territoires de moyenne montagne³⁹.

Conclusion

La relation entretenue en Europe avec les espaces de moyenne montagne a changé : de "territoires du vide", ils sont souvent devenus dans les esprits de véritables réserves de nature, d'espace et de ressources, relativement proches des centres urbains, donc accessibles ; ils ont par là même suscité de nouveaux comportements et de nouvelles convoitises, et sont perçus comme le théâtre d'un renouveau. Face à ces nouvelles pratiques (touristiques, résidentielles, industrielles, agricoles de qualité, etc.), quelles sont les stratégies des différentes catégories d'acteurs ? Quelles conséquences, ces choix ont-ils sur les formes de l'espace, et en particuliers sur les paysages, qui constituent un des atouts essentiels de ces territoires ?

³⁷ Brun, J-J., « Les écotones, indicateurs de la déprise agricole » [en ligne]. Site du CEMAGREF [mis à jour 29 juin 2010, consulté le 12 janvier 2012]. Disponible sur internet : <<http://www-old.cemagref.fr/informations/Ex-rechr/rural/brun/Brun-exemple.htm>>

³⁸ Convention Européenne du Paysage, 2000. Disponible en ligne : <http://conventions.coe.int/treaty/fr/Treaties/Html/176.htm>, consulté le 5/01/2012.

³⁹ Brossard, T. ; Joly, D. et Pierret, P., « Déprise agricole et fermeture des paysages », in *Mappemonde*, n°3, 1993, pp. 17-21.

Les outils habituels de mesure et d'analyse rencontrent vite leurs limites quand il s'agit d'établir un état des lieux global de la moyenne montagne européenne ; mais c'est l'ontologie même de l'objet qui semble poser problème. Les critères physiques d'altitude, de pente et d'exposition, s'ils sont pertinents, ne suffisent pas à déterminer les milieux, et à découper la montagne en étages. Les représentations constituent quant à elles un critère efficace, mais sont-elles suffisamment semblables d'un pays à l'autre pour fonder une telle différenciation ? Toutes ces questions nous amènent à penser que la réponse n'est peut-être pas à chercher du côté de la définition précise de ce milieu, mais plutôt du côté de l'explication de ce qui fait la spécificité des territoires de moyenne montagne.

Finalement, la moyenne montagne n'existe-t-elle pas comme catégorie pertinente que là où se trouvent de hautes montagnes et où celles-ci ont été à ce point aménagées pour le tourisme qu'elles ont fait émerger un modèle spécifique de développement ? Cette définition en négatif peut paraître à première vue insuffisante sur le plan conceptuel, mais elle a le mérite de mettre en évidence une vraie différence, une spécificité par l'écart, et donc une communauté de problèmes. Le principe d'une montagne contre-modèle de la montagne-type, incarnée par les chaînes alpines, serait alors le meilleur argument plaidant en faveur de la reconnaissance de la moyenne montagne, aussi bien sur le plan scientifique que sur celui de la gouvernance.

Bibliographie

Bettinger, L. et Tourneux, F-P., « Mesurer la fermeture des paysages en moyenne montagne. Recherche d'indices sur le Haut-Jura », *Actes des 10èmes Rencontres de ThéoQuant*, 23-25 février 2011, Université de Franche-Comté. *Article soumis*

Bettinger, L., « La fermeture des paysages : un phénomène aux dimensions multiples, un défi pour les parcs naturels régionaux francs-comtois », in *Prix A'Doc de la jeune recherche en Franche-Comté*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2012. *Article soumis*

Blache, J., *L'homme et la montagne*, Paris, Gallimard, 1934, 192 p.

Brossard, T. ; Joly, D. et Pierret, P., « Déprise agricole et fermeture des paysages », in *Mappemonde*, n°3, 1993, p. 17-21.

Brun, J-J., « Les écotones, indicateurs de la déprise agricole » [en ligne]. Site du CEMAGREF [mis à jour 29 juin 2010, consulté le 12 janvier 2012]. Disponible sur internet : <<http://www-old.cemagref.fr/informations/Ex-rechr/rural/brun/Brun-exemple.htm>>

Cognard, F., « Reprise démographique et nouvelles populations dans les moyennes montagnes françaises, Repopulation et mobilités rurales », in *Espace, populations, sociétés*, Villeneuve d'Ascq, 1-2, 2001.

Comité des régions, « Pour un livre vert : vers une politique de la montagne de l'Union Européenne : une vision européenne des massifs montagneux », in *Avis d'initiative du Comité des régions*, Journal Officiel de l'Union Européenne, (2008/C 257/07), 2007.

Commission des Communautés européennes, *De nouvelles perspectives pour le développement rural de l'UE, Fact Sheet*, Communautés Européennes, Direction générale de l'agriculture de la Commission européenne : développement rural, 2006 [en ligne]. http://europa.eu.int/comm/agriculture/rur/index_fr.html.

Commission des Communautés européennes, *Livre vert sur la cohésion territoriale : faire de la diversité territoriale un atout*, Bruxelles, 2008, 14 p.

Convention Européenne du Paysage, 2000. Disponible en ligne : <http://conventions.coe.int/treaty/fr/Treaties/Html/176.htm>, consulté le 5/01/2012

Debarbieux, B., *La Montagne : un objet géographique ?*, in Veyret Y. (coord.), *Les montagnes, discours et enjeux géographiques*, Paris, Dossier des Images Economiques du Monde, SEDES, 2001.

Diry, J-P., *La notion de "moyennes montagnes"* in Bordessoule, E. (dir.), *Les montagnes*, Nantes, Ed. du temps, 2003.

Duvillard, S. ; Fauvel, C. ; Lajarge, R. et Sgard, A., « La moyenne montagne n'est plus ce qu'elle était. Le massif de Chartreuse face à la pression urbaine », Colloque *Héritages et trajectoires en Europe*, Montpellier, septembre 2007. *Actes à paraître*.

Estienne, P., *Terres d'abandon ? La population des montagnes françaises : hier, aujourd'hui, demain*, Thèse de géographie, Université de Clermont-Ferrand II, Publications de l'Institut d'Etudes du Massif Central, 1988, 288 p.

Fottorino, É., *La France en friche*, Paris, Lieu Commun, 1989, 208 p.

Fournier, E. et Royaux, B., *Carnet de route de la campagne et de la moyenne montagne*, Collection Analyse marketing n°1, Editions ODIT France, Avril 2005, 216 p.

Germaine, M.-A., Puissant, A., « Extraction d'indices paysagers et analyse quantitative des paysages de "vallées ordinaires" à partir de données images : L'exemple de la Seulle (Calvados, France) » in *Cybergeographie : European Journal of Geography*, 2008. Disponible sur internet : <<http://cybergeographie.revues.org/19123>>.

Giusepelli, E., « Les représentations sociales du paysage comme outils de connaissance préalable à l'action », in *Gérer les paysages de montagne pour un développement concerté et durable*, Florac, 6-7 novembre 2002, disponible sur www.cybergeographie.eu.

Gumuchian, H., *Représentations et Aménagement du territoire*, Paris, Anthropos, Economica, 1991, 135 p.

Josselin, D., *La déprise agricole en zone de montagne. Vers un outil d'aide à la modélisation spatiale couplant système d'indiction et d'information géographique*, Thèse de géographie, Université scientifique, technologique et médicale, Grenoble, 1995.

Labrue, C., *L'enfermement de l'habitat par la forêt. Exemples du Plateau de Millevaches, des Maures et des Vosges du Nord*, Thèse de géographie, Université de Limoges, 2009.

Mignon C., « Les moyennes montagnes européennes, premier état des lieux », in *CERAMAC, Moyennes montagnes européennes. Nouvelles fonctions, nouvelles gestions de l'espace rural*. Pôle « Gestion des Territoires Ruraux Sensibles », *Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 27-30 avril 1998*, 646 p., pp. 403-416.

Ormaux, S., « Terroirs, systèmes territoriaux et paysages - L'exemple des moyennes montagnes de l'Est central (France) », in *CERAMAC, Moyennes montagnes européennes. Nouvelles fonctions, nouvelles gestions de l'espace rural*. Pôle « Gestion des Territoires Ruraux Sensibles », *Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 27-30 avril 1998*, 646 p., pp. 403-416.

Parc Naturel Régional du Haut-Jura, *Projet de Charte – Horizon 2010-2022*, 2010, 206 p.

Reffay, A., *Les Montagnes de l'Irlande septentrionale : contribution à la géographie physique de la montagne atlantique...*, Thèse. Lettres, Grenoble I, 1972, 616 p.

Rieutort, L., « Les moyennes montagnes d'Europe occidentale : affaiblissement ou réadaptation des campagnes ? », in *Norois, Crises et mutations agricoles et rurales*, n°173, janvier-mars 1997.

Insaniyat

Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales

Le Sahara et ses marges

Emmanuel GREGOIRE • Abdellah KHIARI • Abed BENDJELID
Aziz BENTALEB • Abdelkrim DAOUD • Mohamed HADEID
Florence BRONDEAU • Martine DROZDZ • Badreddine
YOUSFI • Sidi Mohammed TRACHE • Tayeb OTMANE et
Yaël KOUZMINE • Abdelkader HAMIDI • Illili MAHROUR
Faiza SEDDIK ARKAM • Moustapha NOUR AYEH
Serge ORMAUX et Clémentine THIERRY • Mohamed SOUISSI
André LARCENEUX

HOMMAGES

Mohammed ARKOUN et Abdelkader DJEGHLOUL, *par Nouria BENGHABRIT-REMAOUN*

Mohammed ARKOUN, *par Nadir MAROUF*

Abdelkader DJEGHLOUL, *par Hassan REMAOUN et Ahmed YALAOUI*

POSITIONS DE RECHERCHE

Abdelkader BELARBI, Hamza BACHIRI

- › COMPTES RENDUS DE LECTURE
- › NOTES DE LECTURE
- › COMPTES RENDUS DE TRAVAUX UNIVERSITAIRES
- › REVUE DES REVUES
- › INFORMATIONS SCIENTIFIQUES
- › INDEX DE LA REVUE ANNÉE 2010



15^e année - n^{os} 51-52
janvier - juin 2011